

Communiqué de presse

Député.e.s de la majorité, nous n'avons pas voté l'interdiction administrative de manifester

Nous, député.e.s du groupe parlementaire « La République en marche », avons fait ce jour un choix de responsabilité, de conviction et de vigilance, en choisissant l'abstention lors du vote solennel de *la proposition de loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations*.

Notre abstention n'est le signe d'aucune posture politique ni défiance à l'égard de notre majorité, mais bien de notre irrémédiable attachement à un Etat de droit dans lequel, sous aucun prétexte, la liberté de manifester ne saurait être altérée.

Nous connaissons les difficultés des forces de l'ordre pour maintenir l'ordre public durant certaines manifestations. Nous les soutenons dans leur engagement quotidien et nous saluons leur courage alors qu'elles sont mobilisées tous les week-ends et font face, souvent, à des actes d'une grande violence.

Nous connaissons les progrès apportés au texte initial, un travail de fond a été mené en commission des Lois puis en séance et nous avons vu des améliorations substantielles. Nous connaissons l'action menée par le Gouvernement pour assurer la sécurité des Françaises et des Français et son profond attachement à l'Etat de droit.

Toutefois, nous sommes opposé.e.s à l'idée que les préfets puissent, de manière différenciée sur leurs territoires, prendre des mesures restrictives interdisant, sur la suspicion de faits qui pourraient y être commis, l'accès à une manifestation à une personne. Nous y sommes opposé.e.s car nous sommes attaché.e.s à la séparation des pouvoirs ; les mesures portant atteintes aux libertés individuelles ne pouvant être prises que par l'autorité judiciaire.

Fermement opposé.e.s à l'interdiction administrative de manifester, nous n'avons pas voté cette proposition de loi.

Delphine Bagarry
Aurélien Taché
Sonia Krimi
Albane Gaillot
Martine Wonner
Denis Sommer
Stéphanie Kerbarh
Jean-François Mbaye

Emilie Cariou
Jean-François Cesarini
Delphine O
Anne-France Brunet
Cécile Rilhac
Sandrine Mörch
Mireille Clapot
Yves Daniel